

Assainissement non collectif : règles et bonnes pratiques pour les installateurs

Concerne : installations jusqu'à 20 équivalents-habitants (EH) - (1,2 kg/j DBO5)

Durée : 3 jours (21H)

Public concerné :

- Professionnels du BTP ou assimilés (terrassiers, maçons, paysagistes, etc.) mettant en œuvre et/ou réalisant des filières d'assainissement non collectif

Effectif :

- 12 participants au maximum

Prérequis :

- Français : lu, écrit, parlé

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Formateur expert sélectionné pour ses compétences techniques et pédagogiques
- Formation présentielle alternant apports théoriques en salle, présentation de photos, vidéos et schémas, partage d'expériences et mises en situation
- Salle de formation équipée (paperboard, vidéoprojecteur)

Moyens de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats :

- Présentation des règles de sécurité par le formateur
- Signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur
- Questionnaire d'évaluation des acquis
- Evaluation de la qualité de la formation par le stagiaire à l'issue de l'action
- Formation sanctionnée par la remise d'une attestation de formation.

Objectifs :

- Connaître les enjeux et le marché économique de l'ANC en France.
- Différencier les techniques d'ANC et connaître leurs principes de fonctionnement.
- Savoir examiner les critères de choix du client pour installer une filière d'ANC.
- Prédire un dimensionnement réglementaire de l'ANC adapté au projet du client.
- Connaître le rôle et la responsabilité de chaque acteur de l'ANC.
- Différencier le cadre réglementaire du cadre normatif pour la réalisation des travaux.
- Aider le client dans ses démarches administratives auprès du SPANC.
- Sensibiliser à la récupération d'eau de pluie et à la réutilisation des eaux traitées.

Programme :

■ **1^{er} JOUR : Introduction à l'ANC**

- **Généralités sur l'assainissement des eaux usées** : l'assainissement dans l'histoire, définition et enjeux de l'assainissement, obligations et démarches en ANC, le marché de l'ANC en France.
- **Principes généraux des installations d'ANC** : rôle et principes généraux de fonctionnement d'une installation d'ANC, caractérisation des eaux usées, composition d'une installation d'ANC, descriptif technique des dispositifs d'ANC (filières traditionnelles et filières agréées, cas particulier des toilettes sèches), mode d'évacuation des eaux usées traitées.

■ **2^{ème} JOUR : Conception d'une filière d'ANC**

- **Les acteurs de l'ANC** : missions et responsabilités de l'installateur et des autres acteurs de l'ANC, assurances, sinistralités dans l'ANC.
- **Conception une filière d'ANC** : éléments d'aide au choix pour une filière adaptée et réglementaire, dimensionnement de l'installation, prescriptions réglementaires et prescriptions fondées sur les règles de l'art, implantation de l'installation, formalités administratives et liens avec le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), plan masse, déclaration préalable du projet pour avis du SPANC.

■ **3^{ème} JOUR : Réalisation et mise en œuvre d'une filière d'ANC**

- **Principes généraux** : accessibilité, terrassement et remblayage, pente
- **Prescriptions techniques réglementaires et règles de l'art** : arrêté ministériel de mars 2012, DTU 64.1, règlement de service des SPANC
- **Prévention et sécurité** : réalisation des fouilles, conduite et circulation d'engins, manutentions de charges, risques spécifiques aux interventions sur des installations existantes, port des EPI
- **Formalités administratives de fin de chantier** : contrôle de bonne exécution et/ou de réalisation par le SPANC, procès-verbal de réception de travaux, schéma de l'installation, conseils sur l'entretien et la maintenance.
- **Le métier d'installateur face à la transition écologique** : usages de l'eau et sa répartition pour des usages domestiques, changer son approche-métier : de L'ANC à la gestion des eaux à la parcelle, comprendre et anticiper les demandes de demain du client, réutilisation des eaux traitées, récupération et réutilisation des eaux de pluie, traitement des eaux usées et séparation à la source.